



francetélévisions

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 septembre 2008

Bilan très positif du CSA concernant les programmes 2007 du groupe France Télévisions

Chaque année, le CSA auditionne les groupes de télévision afin de dresser leur bilan d'activités en terme de programmes et d'engagements.

Suite à l'audition de Patrick de Carolis, Président de France Télévisions et des représentants du groupe le 10 juillet dernier, le CSA a publié hier le bilan suivant :

« Le Conseil a constaté que **les chaînes de France Télévisions** avaient **très largement respecté les obligations inscrites dans les cahiers des missions et des charges, le contrat d'objectifs et de moyens** conclu avec l'État et **les engagements pris devant le Conseil par M. Patrick de Carolis** lors de la présentation de sa candidature en 2005.

Il a notamment **souligné la poursuite de l'investissement dans la création audiovisuelle** avec un effort particulier dans la production inédite et les documentaires, **l'offre de nouveaux formats dans le domaine de la fiction**, une **meilleure exposition des programmes culturels, scientifiques** et de **découverte**, ainsi qu'une **offre de sport diversifiée** et une **offre jeunesse enrichie**.

Dans le cadre de la réforme de la télévision publique liée à la perspective de la suppression de la publicité, **le Conseil a rappelé son attachement à la poursuite de la rénovation du groupe France Télévisions, au renforcement de ses missions de service public** et au **développement de ses activités sur les nouveaux médias.** »

Retrouvez le bilan dans sa globalité sur :

http://www.csa.fr/actualite/dossiers/dossiers_detail.php?id=127202&chap=3225